

23ÈME ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE MARSEILLE ET SISTERON DISTINGUÉS LAURÉATS EN RÉGION PACA

Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, grâce au soutien de l'Etat et de la Caisse des Dépôts, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

Cette 23ème édition, lancée en mai 2024 par le Secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville et Bpifrance, a pour partenaires l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), France Télévisions, Radio France, France Travail, Club XXIe siècle et BGE.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats :

- Wassim Benouis, associé à Yoann Ravel dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- Alessandra d'Angelo dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Ces lauréats reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2024 qui désignera **6 lauréats nationaux lors de l'événement Quartier Général qui se tiendra le 5 décembre prochain à la Communale de Saint-Ouen (93)**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréat : Wassim Benouis, associé à Yoann Ravel

Entreprise : StudiAva

Ville / Quartier : Marseille

Accompagnée et/ou financée par : Adie, Pepite

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

- **Parcours :** Diplômé de L'ESTP, la Grande École d'ingénieur de la construction, Wassim découvre en Terminale seulement la formation d'ingénieur. Il constate plus tard, lors de ses études à Paris que les jeunes ne sont pas assez informés sur les nombreux choix d'orientation qui existent. Ayant grandi à Marseille, il décide de créer un site pour faciliter l'information sur l'orientation.
- **L'idée et l'entreprise :** Présentée comme le "Tinder de l'orientation", StudiAva est une plateforme, qui grâce à l'intelligence artificielle, fait « matcher » les profils des lycéens avec des formations post bac qui correspondent à leurs attentes et envies. Cette plateforme propose un parcours ludique personnalisé. 3 offres sont proposées au grand public, allant d'une simple proposition de formation à un accompagnement personnalisé jusqu'à l'entrée en formation (rédaction de CV, lettre de motivation, entraînement aux entretiens).
- **L'impact et l'engagement :**
StudiAva rend l'orientation éducative accessible à tous, quelle que soit l'origine sociale de l'étudiant. Grâce à un accompagnement personnalisé, StudiAva redonne confiance aux jeunes et les encourage à envisager des parcours auxquels ils n'auraient pas pensé ou qu'ils n'auraient pas osé faire. Enfin, en offrant des conseils adaptés, StudiAva aide à prévenir les échecs scolaires.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréate : Alessandra d'Angelo

Entreprise : Inedito Friperie

Ville / Quartier : Sisteron

Accompagné par : Initiative France

- **Parcours :** Ancienne préparatrice en pharmacie, avec une passion pour la mode et les vêtements de seconde main, Alessandra a toujours rêvé d'ouvrir sa propre boutique. Pendant le Covid, alors qu'elle peine à trouver un poste dans le domaine pharmaceutique, l'opportunité d'ouvrir une friperie se présente à elle.
- **L'idée et l'entreprise :** Consciente des ravages que peut causer l'industrie du textile sur l'environnement, Alessandra promeut une mode durable et écoresponsable. Inedito friperie, fondée en 2022, se distingue par une sélection soignée de vêtements et accessoires de seconde main, des pièces vintages de qualité, uniques, et à des prix abordables. Elle propose également le nettoyage et la restauration de vêtements.
- **L'impact et l'engagement :** La friperie encourage la réutilisation des vêtements, réduisant les déchets textiles et l'empreinte carbone. Cette initiative locale participe à la sensibilisation à la mode durable et responsable. De plus, en tant que jeune entrepreneuse (24 ans), elle inspire d'autres jeunes à s'engager en leur offrant également un lieu de rencontre autour de valeurs partagées, comme la consommation responsable et le soutien des économies circulaires.

Retrouvez les lauréats 2024 :
<https://www.talentsdescites.com/palmares/>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur :

Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

BPIFRANCE

Sophie Santandrea

Tel : 07 88 09 28 17

Mail : sophie.santandrea@bpifrance.fr

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA CITOYENNETE ET DE LA VILLE

Tél : 01 44 49 85 65

Mail : communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Laurence de la Touche

Tel : 06 09 11 11 32

Mail : laurence@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES :

Aurélie Imbert

Tel : 06 77 56 38 82

Mail : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 :

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du Secrétariat d'État chargé de la Citoyenneté et de la Ville :

Sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires :

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

banquedesterritoires.fr

